

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 10

Anhang: [Pages locales] : Bordeaux, Le Havre
Autor: C.B. / Blaser, Françoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'agenda 1984 de la femme suisse

L'agenda 1984 de la femme suisse est sorti de presse début 1984. Édité par un groupe de travail de l'Association pour la cause de femmes, cet agenda « raconte des histoires sur le corps de la femme à travers l'histoire ».

Cet agenda a paru pour la première fois en 1977. Il est actuellement édité par quatre personnes. La moitié des 6 000 exemplaires sont envoyés à des abonnés, alors que le reste est vendu en librairie et dans les kiosques. La publication de cet agenda ne vise pas un but lucratif, mais sert à diffuser les idées de l'association.

L'agenda 1984 peut être commandé à :

Agenda

Case postale 9

1223 Cologny-Genève

ATS.

Démodé, le mariage ?

A la faveur d'une enquête de la sociologue Evelyne Sullerot vient d'être confirmé un fait de société devenu banal à force d'être répété : en France comme en Suisse et dans les autres pays industrialisés d'Europe, le nombre des couples mariés ne cesse de diminuer. Le mariage se démode, le divorce se répand et le nombre des enfants dits naturels augmente de façon spectaculaire (5,5 % en Suisse en 1982, 14,2 % en France et 40 % en Suède).

La première explication de ce phénomène tient sans doute à la dissolution des contraintes sociales qui caractérise nos sociétés modernes : il n'est plus aujourd'hui nécessaire de se marier pour vivre en couple et rares sont les parents qui s'offusquent lorsque leur enfant se « met en ménage » sans autre forme de procès. Si le mariage était, il n'y a pas si longtemps encore, pratiquement le seul moyen pour les femmes d'acquiescer un statut, tel n'est plus le cas.

En terme d'avantages sociaux et mis en balance avec les sacro-saints droits de la personne à disposer d'elle-même et à faire valoir, librement et pour elle-même les atouts dont elle dispose, tant sur le « marché » de la séduction que sur celui

de la profession ou de la consommation, le mariage paraît ne plus offrir grand intérêt. Cela d'autant plus que la fiscalité, loin de l'encourager, pénalise le mariage en taxant plus lourdement les revenus des couples dont les deux conjoints travaillent que ceux des célibataires.

A cela s'ajoute, selon le rapport Sullerot, une explication plus directement affective. Témoins de la privatisation croissante de nos sociétés, nombreux sont les jeunes gens qui contestent à l'Etat, à la loi et à quelque instance que ce soit le droit de se mêler de leur vie sentimentale. Mais surtout, c'est au nom même du sentiment que le mariage se voit aujourd'hui contesté. Triomphaliste, absolutiste, l'amour est tout. C'est sur lui, et sur lui seul que doit reposer une relation de couple. C'est au nom de cet amour, chimiquement pur, que les jeunes, interrogés par Evelyne Sullerot, rejettent le mariage, considéré comme une béquille inutile. Et, c'est probablement au compte des ratés de cet amour par trop idéalisé qu'il faut porter beaucoup de divorces rapides.

Crise matrimoniale il y a donc. Mais est-elle autre chose que passagère, adaptative ? Inaugure-t-elle vraiment la fin de l'institution du mariage ? A partir du moment où une institution perd de son pouvoir contraignant, devient une option parmi d'autres, il est naturel qu'elle subisse une certaine désaffection. Mais c'est aussi pour elle l'occasion d'être redéfinie, de retrouver un sens, de redevenir un choix. Pacte social autant qu'intime, projet jamais achevé qui repose sur la volonté autant que sur l'amour, le mariage peut ainsi devenir une profession de foi, en rupture avec l'air du temps.

Il se peut qu'aux yeux de notre époque dégrisée, désengagée et si communément vouée à l'instant, l'engagement à deux que manifeste le mariage paraisse pure folie ; il se peut que cet engagement soit pure folie. Mais pas plus qu'il ne se suffit à lui-même, l'être humain ne vit-il que de raison. Il y a parfois de la sagesse à être fou.

Françoise Blaser
Journal de Genève

Les Alémaniques veulent défendre leur dialecte

Si les Romands ont grand peine à apprendre le Suisse allemand (en plus du bon allemand), les Alémaniques ont aussi leurs problèmes : l'allemand « d'Allemagne » est de moins en moins pratiqué et les jeunes le connaissent mal, au grand désespoir des puristes, qui redoutent un isolement de la Suisse. D'autres estiment qu'il faut bien connaître et bien pratiquer les deux idiomes, d'où la publication récente de deux dictionnaires consacrés l'un au dialecte de la région d'Interlaken, l'autre au dialecte bâlois.

Un des défenseurs les plus ardents de l'allemand « écrit » est Louis Wiesmann, professeur à l'université de Bâle. Chaque culture a besoin de sa langue, qui est son épine dorsale, dit-il. Toutes les émissions culturelles de la radio et de la télévision, qui influencent beaucoup les jeunes et même les programmes scolaires, devraient être en bon allemand.

Selon M. Wiesmann, de nombreux instituteurs enseignent en dialecte. Dans de nombreuses écoles normales, on conseille même de le faire. De sorte que, à la fin de leur scolarité, beaucoup d'enfants connaissent mal l'allemand écrit. « Parmi eux figurent de futurs instituteurs : c'est un cercle vicieux ». M. Wiesmann oublie peut-être un élément : les examinateurs pourraient faire barrage et refuser leur diplôme aux instituteurs qui ne maîtrisent pas la langue de Goethe.

Mais le pire idiome, c'est sans aucun doute le charabia utilisé lors des séances de commission bilingues ou trilingues ; les Alémaniques tentent de parler le bon allemand, mais utilisent quantité de mots « transcrits » du dialecte et construisent leurs phrases comme ils en ont l'habitude dans leur patois quotidien. On souffre à les entendre, et on en vient à souhaiter qu'eux aussi apprennent à la perfection les deux langues : le bon allemand et leur dialecte.

Il existe d'ailleurs un « Bund Schwyzer-tütsch », né en 1938 pour défendre nos traditions. Il enseigne le dialecte à ceux dont ce n'est pas la première langue, mais essaie aussi de veiller à sa pureté et à sa diversité. Il tente encore de codifier l'orthographe et la syntaxe du dialecte car - on allait l'oublier - il existe aussi un « suisse allemand écrit ». La publication d'un lexique du suisse allemand a commencé en 1981. 14 volumes ont paru ; le dernier ne verra le jour sans doute qu'après l'an 2000. Il existe enfin un atlas linguistique de la Suisse alémanique, en cinq volumes, avec 1000 cartes.